

LE 14 NOVEMBRE 2007 A MONFORT-L'AMAURY

LES COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS TRANSMIS APRES LA SESSION 1 SONT INTEGRES

## 5 PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS, D'AJOUTS D'ELEMENTS ET DE COMMENTAIRES

Si vous souhaitez nous faire part de propositions de modifications, d'ajouts d'éléments ou de commentaires, nous vous remercions de bien vouloir nous envoyer ces informations *via* un courriel, avec vos noms et coordonnées et **au plus tard le lundi 26 Novembre**, à l'adresse :

10 charte@PNR-chevreuse.org en indiquant systématiquement le numéro de ligne concernée pour chaque proposition.

### ÉTAIENT PRESENTS

La Commission est présidée par Monsieur Jean-Frédéric POISSON (ABSENCE EXCUSEE)

La Vice-présidente est Madame Evelyne AUBERT

#### 15 **Au titre du PNR à 21 communes :**

M. LE MEUR (Chevreuse)

M. PASQUIER (Choisel)

*Mme AUBERT (Le Mesnil-Saint-Denis)*

Mme MERELLE (Rochefort-en-Yvelines)

#### 20 Mme GOSSARE (Saint-Forget)

Mme JANCEL (St Rémy-lès-Chevreuse)

Mme ECHAVIDRE (Senlisse)

#### 25 **Au titre des communes concernées par le périmètre d'élargissement :**

Mme BOYER (Angervilliers, 91)

Mme LAWRENCE et M. FEYTS (Boullay-les-Troux, 91)

M. TSALPATOUIROS (Briis-sous-Forges, 91)

M. de NERVAUX (Courson-Monteloup, 91)

#### 30 Mme HORNEBECK (Jouars-Pontchartrain, 78)

M. DERVAUX (Les Bréviaires, 78)

Mme RUELLO (Montfort-L'Amaury, 78)

Mme CHAMLEY (Pecqueuse, 91)

Mmes DOLLET et DESOUTER (St Cyr-sous-Dourdan, 91)

#### 35 M. FRONTERA (St Jean-de-Beauregard, 91)

Mme GRAND (St Léger-en-Yvelines, 78)

M. DENY (St Rémy-L'Honoré, 78)

Mme BLANCHIER (Vaugrigneuse, 91)

40

#### **Ainsi que :**

Equipe technique du Parc : Mmes DRANSART et MAUSSION, MM. De FERRIERES, CHENY et LORIOT

#### 45 Mme SAUTEUR (Communauté de communes Cœur d'Yvelines)

M. ISABELLE (Communauté de communes des Etangs)

- Mme AGUESSE (Communauté de communes du Pays de Limours)  
M. LUEZ (Musée national de Port-Royal)  
M. BRIAND (Architecte des Bâtiments de France – SDAP 78)  
50 Mme BUSSIERE (Conseil Régional d’Ile-de-France – DADT)  
Mme ZAMMIT (Direction de la Culture – Conseil Général de l’Essonne)  
Mme SCHIRATTI (Direction de la Culture – Conseil Général de l’Essonne)  
Mme LANG (Bergerie Nationale de Rambouillet)  
M. BALTZINGER (Union des Amis du Parc)  
55 Mme ROJAT-LEFEBVRE (CAUE 78)  
M. BOCAGE-MARCHAND (Festival *Jazz à Tout Heure*, groupe culturel Parc actuel)  
Mme GUITTET (Compagnie *Vue sur scène*, groupe culturel Parc actuel).
- 60 *Absents excusés :*  
Mme RANCE (Cernay-La-Ville, 78)  
Mme SEVESTRE (St Lambert-des-Bois, 78)  
Mme MATHONAT (Vieille-Eglise-en-Yvelines, 78)  
M. LESTIEN (Forges-Les-Bains, 91)  
65 M. PANIGADA (Janvry, 91)  
M. HOTTIN (Ministère de la Culture - Direction de l’Architecture et du Patrimoine)  
M. MALINVERNO (Ministère de la Culture – Inventaire Général)  
M. AMBROISE (Ministère de l’Agriculture et de la Pêche – Chargé mission Paysages)  
Mme LEGRENZI (Conseil Général des Yvelines – Service Musique et Danse)  
70 M. DUSSAUSSOIS (Fondation du Patrimoine – Délégation Yvelines)

## DEROULEMENT

---

- 75 Madame AUBERT accueille les participants, excuse Monsieur POISSON, rappelle l’origine et les vertus des Parcs naturels régionaux, le contexte, l’objet de la réunion et ouvre la séance
- **Présentation du contexte, de l’objectif de cette première phase de concertation, de l’objet de la réunion et du déroulement général** par Gildas CHENY
  - 80 • **Présentation d’éléments de contexte et de cadrage** par Sophie DRANSART
  - **Présentation de la méthode mise en œuvre pour l’atelier participatif** par Gildas CHENY (une note explicative est téléchargeable sur le site Internet du parc)
  - 85 • **Atelier participatif (discussions / tables), animé** par Gildas CHENY *durant 1 h 15 environ*
  - **Restitution des discussions par les rapporteurs des différentes tables, animée** par Evelyne AUBERT *durant 15 minutes*
  - 90 • **Débat général animé** par Evelyne AUBERT *durant ½ heure*
  - **Conclusion de la soirée** par Evelyne AUBERT
  - 95
- Le diaporama projeté durant cette séance est également téléchargeable sur le site Internet du Parc

## DISCOURS D'OUVERTURE DE MADAME AUBERT :

---

100 « Mesdames, Messieurs, chers collègues Bonsoir,

Je dois tout d'abord vous prier de bien vouloir excuser Monsieur Jean-Frédéric Poisson qui est retenu par une autre réunion. Il nous rejoindra un peu plus tard.

105 Son absence me vaut toutefois le plaisir de vous accueillir pour cette première réunion de travail que nous avons souhaité, comme un symbole, tenir non pas dans une commune du territoire actuel, mais dans une commune candidate à l'entrée dans le Parc naturel.

Je me présente, je suis adjoint au Maire au Mesnil-Saint-Denis. J'ai eu le bonheur de vivre la création du Parc naturel régional, de participer en tant qu'élu à la première révision de sa Charte. Je siège depuis 13 ans à la Commission communication animation culture.

110 Vivre dans un Parc c'est une expérience fabuleuse. Pourquoi : parce que c'est un territoire d'exception dans lequel on n'applique pas des recettes, on les invente. On se fixe ensemble des objectifs, on imagine les outils pour les atteindre, on les met en place et on les évalue. Un Parc, c'est un laboratoire dans lequel on cherche de nouveaux modes de vie. Bien souvent ils sont ensuite copiés sur le reste du territoire.

115 C'est donc avec passion que je vous dis « bienvenue au club », venez partager cette formidable expérience.

Le décret de septembre 1994 fixe parmi les missions des Parcs naturels régionaux, celle de contribuer au développement culturel de leur territoire. Dans le Parc actuel, la mission culture est une jeune mission née d'un éclatement souhaité et souhaitable de la Commission Animation Culture afin de rapprocher Culture et Patrimoine.

120 La séance de ce soir dont Gildas Chény et Sophie Dransart vont vous expliquer le déroulement n'est pas destinée à entrer concrètement dans des actions à mettre en œuvre. Il s'agit de jeter les bases qui serviront à une réflexion plus approfondie après mars 2008 lorsque nous aborderons le long travail qui doit nous mener à la rédaction de la nouvelle Charte.

125 Je ne serai pas plus longue. Mais n'hésitez pas à me solliciter tout au long de la soirée, je suis là pour répondre également à vos questions. Au travail... je leur laisse la parole. »

130

**A- PATRIMOINE / HERITAGE A PRESEVER ? SUPPORT DE PROJET ? ....**

135 **QUESTION A1 : Préserver le patrimoine : pour qui ? Pour quoi ?**

Idées essentielles :

. Pour permettre à ceux qui y vivent et aux générations futures d'y vivre, d'y trouver une identité et des racines (≠ anonymat).

140

. Pour se faire connaître et avoir des retombées économiques, financières et culturelles → importance de la notoriété.

Idée originale :

145 . Préserver le patrimoine, c'est l'animer, l'habiter et lui donner une nouvelle vie.

**QUESTION A2 : La seule connaissance du patrimoine suffit-elle à sa préservation ? Pourquoi ?**

150

Idées essentielles :

. La connaissance du patrimoine est un préalable nécessaire mais non suffisant préservation ? Pourquoi ?

155

. Il est aussi nécessaire de faire connaître ce patrimoine, pour rassembler moyens et savoir-faire nécessaires à sa préservation et son entretien.

Idée originale :

. Nécessité de faire vivre le lien et d'en transmettre aux générations futures l'histoire et le goût.

160

**QUESTION A3 : Dans quelle mesure, le patrimoine peut-il être un fondement pour construire des projets aujourd'hui ?**

165

Idées essentielles :

. Le patrimoine ne doit pas figer l'évolution, puisqu'il est lui-même le produit d'évolutions permanentes.

. Les projets immatériels contemporains peuvent et doivent se construire dans le patrimoine matériel et immatériel et vice versa.

170

Idée originale :

. Le Parc doit être le gardien de l'incorporation de projets contemporains dans un tissu patrimonial référencé. Des projets plus contemporains peuvent être admis.

175

**QUESTION A4 : Comment concilier protection du patrimoine et émergence de projets contemporains de qualité ?**

Idées essentielles :

180 . Que les projets s'adaptent aux recommandations du PNR et soient accompagnés par des architectes du patrimoine.

. Que les projets (lotissements, projets architecturaux, projets artistiques) soient intégrés au bâti existant.

Idée originale :

185 . Ne pas figer les projets. Laisser une place à l'innovation et à la modernité (panneaux solaires, utilisation du bois), tout en respectant l'harmonie de l'habitat.

**QUESTION A5 : En quoi le patrimoine participe-t-il à la définition d'une identité du territoire ?**

190

Idées essentielles :

. Le patrimoine est lié à l'histoire qu'il a connue et très lié au pouvoir de la capitale.

. Traditions et métiers historiques locaux liés à la géographie du territoire.

195

Idée originale :

. La notoriété du patrimoine affirme l'identité du patrimoine.

**QUESTION A6 : Comment concilier démarche écologique et patrimoine bâti ?**

QUESTION NON SOUMISE EN SEANCE EN RAISON DU NOMBRE INSUFFISANT DE PARTICIPANTS

Idées essentielles :

205

Idée originale :

**B- ACTIVITES CULTURELLES : ROLE DANS LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PARC...**

**QUESTION B1 : Pourquoi faire une place aux activités culturelles dans le projet de Parc ?**

Idées essentielles :

215 . L'activité culturelle est indispensable à la vie, au dynamisme et au rayonnement du Parc.

. La vie culturelle crée le lien social indispensable pour les habitants du Parc.

Idée originale :

220 . Faire émerger des projets culturels qui, sans le soutien du Parc, n'auraient pas vu le jour.

**QUESTION B2 : En quoi les activités culturelles sont-elles facteur de développement local ?**

Idées essentielles :

225 . Les activités culturelles développent le lien social, permettent aux habitants de se rencontrer et renforcent l'identité et l'attractivité du Parc vis-à-vis de l'extérieur.

230 . Fidéliser un public désireux d'assister à des spectacles de qualité à proximité de chez lui et créer un creuset culturel qui permettra l'émergence de nouveaux talents.

Idée originale :

235 . Les activités culturelles permettent le développement des activités économiques de loisirs (visites, restauration, hébergement), il faut favoriser la mise en place d'activités coordonnées entre les producteurs de spectacles et les acteurs économiques et touristiques.

**QUESTION B3 : Quelles formes culturelles spécifiques, le Parc peut-il soutenir, sans empiéter sur les champs d'interventions relevant des autres collectivités publiques (Etat, Région, Départements, Communes...) ?**

240

Idées essentielles :

. Actions en direction des scolaires. Aider les enseignants à monter des projets autour de l'identité du Parc afin de sensibiliser les enfants à la qualité de leur environnement.

245

. Actions en direction des jeunes. Etre un tremplin pour leurs initiatives en matière artistique, artisanale et culturelle. Prix ? Bourses ?

Idée originale :

250 . Créer un événement à l'échelle du Parc lié à la botanique, aux animaux, à la chasse (etc. bref, à l'identité du Parc) pour fédérer les ressortissants du Parc.

**QUESTION B4 : En quoi la culture participe-t-elle à la construction d'une identité du territoire ?**

255

Idées essentielles :

. Identité territoriale géographique, puis historique et religieuse (c'est-à-dire culturelle).

. Identifier les points communs permettra de développer des projets culturels communs à l'échelle du Parc.

260

Idée originale :

. On créera l'identité du territoire en trouvant le nom du Parc élargi. Le dénominateur commun géographique apparaît comme « Forêts d'Yveline ».

**QUESTION B5 : Quel rôle le Parc doit-il jouer en matière culturelle ?**

265

Idées essentielles :

. Le Parc doit favoriser et stimuler la création artistique et les manifestations culturelles de qualité qui valorisent le patrimoine, développer le tourisme et le développement économique, sensibiliser à l'environnement.

270

. Le Parc doit être pourvoyeur de moyens financiers et matériels (communication, lien entre communes et recensement).

Idée originale :

275 . La culture peut être pour le Parc un moyen d'ouverture vers l'extérieur. Exemple : à travers l'accueil d'artistes qui le mettront en valeur.

**QUESTION B6 : Dans quelles mesures, les activités culturelles peuvent-elles sensibiliser le public à l'action du Parc ? Aux enjeux du territoire ?**

280

Idées essentielles :

. Appropriation par les habitants de leur territoire bâti ou non.

285

. Appuyer l'activité culturelle sur l'existant bâti ou non.

Idée originale :

. Privilégier les activités culturelles et lieux décalés (parcours ateliers d'artistes HELIUM), fête des Fermes.

## IDENTITE DU TERRITOIRE – DENOMINATION DU PARC ETENDU :

295 *Commune du Mesnil-Saint-Denis (Evelyne AUBERT, Adjointe au maire, Vice-présidente de la Commission)*  
De tout ce qui a été dit, il ressort que nous avons un patrimoine commun géographique, historique, culturel. A partir de là s'est développée une identité, peut-être fragmentée, mais qui est source d'attractivité et permet le rayonnement du territoire.

300 Comme cela a été dit, réfléchir sur le nom du Parc est peut-être un préalable fédérateur.

*Commune de Saint-Forget (Françoise GOSSARE, Maire)*

L'organisation des discussions dans les différentes commissions est très satisfaisante.

305 Il faut qu'un nom ressorte rapidement. Les « anciens » du Parc n'ont pas envie de se recroqueviller sur eux-mêmes. Nous sommes prêts à abandonner le nom de Haute Vallée de Chevreuse s'il n'est pas fédérateur. Il est important que le titre soit rassembleur et si c'est ressenti comme un besoin, il faudra le faire évoluer. La culture apparaît justement comme fédératrice.

*Commune du Mesnil-Saint-Denis (Evelyne AUBERT, Adjointe au maire, Vice-présidente de la Commission)*

310 La vallée de Chevreuse est une composante de la Forêt d'Yvelines. Mais revenons sur le sujet de la culture, ce n'est que dans la deuxième charte que le volet culturel commence à apparaître et au début le Parc était réservé et demandait aux acteurs culturels qui le sollicitaient de faire leurs preuves. C'est le cas du festival de Jazz à toute heure : M. Bocage Marchand va pouvoir nous expliquer sa démarche et les rapports avec le Parc.

315 *Association Jazz à toute heure (Michel BOCAGE-MARCHAND, président, membre du Groupe Culture du Parc)*

Merci de ma passer la parole. Je voudrais dire en préalable que j'habite le Parc depuis 20 ans après avoir été bien longtemps parisien qui ne pensait pas rester si longtemps sur ce territoire qui lui apparaissait comme un petit coin de province à proximité de Paris quand il y venait. Ce qui m'est apparu tout de suite c'est la qualité de vie. Aujourd'hui en tant que directeur d'école c'est ce qui transparaît dans ce que me disent les familles : chacun a conscience de vivre dans un climat d'exception.

320 En tant que président de *Jazz à toute heure*, j'étais porteur d'un projet culturel qui n'était pas forcément identifiable à la culture Parc a priori. Néanmoins beaucoup de musiciens de jazz vivent en vallée de Chevreuse notamment André Ceccarelli qui a parrainé le festival. On m'a d'abord demandé de faire mes preuves.

Pour y arriver j'ai d'abord eu le soutien de la ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse qui a bien voulu soutenir et accueillir le projet pendant 7 ans et à qui je dois beaucoup.

325 Puis au cours de ces années il est apparu que le festival créait un vrai lien social entre les habitants d'une part car les bénévoles qui l'animent habitent dans différentes communes du Parc et ont appris à se connaître et d'autre part par la fidélisation d'un public local qui aime à trouver un spectacle de qualité près de chez lui et y rencontre ses voisins. Le festival a créé une forme d'intercommunalité.

330 Et plus récemment nous étendons la programmation à d'autres communes, 7 pour la prochaine édition. La portée territoriale de l'événement est maintenant plus importante. 150 bénévoles sont mobilisés pour l'année prochaine. Entre les communes s'échangent du matériel et se rendent des services et les gens se reconnaissent parce qu'ils sont organisateurs ou parce qu'ils sont spectateurs.

*Commune du Mesnil-Saint-Denis (Evelyne AUBERT, Adjointe au maire, Vice-présidente de la Commission)*

340 Comme je vous le disais en introduction, cet exemple montre bien qu'au sein du Parc on invente des moyens de fonctionner, on trouve des formes nouvelles de collaboration et d'accompagnement des projets.

On le voit bien aussi le patrimoine et la culture peuvent permettre d'asseoir l'identité de ce nouveau territoire.

345

#### APPROCHE DU PATRIMOINE – RESTAURATION :

*Région Ile-de-France (Roselyne BUSSIERE, Conservatrice du patrimoine, Service régional de l'inventaire du patrimoine)*

350

Bien que non impliquée directement dans le Parc, je vous invite à veiller à ne pas faire du « patrimoine gadget » c'est-à-dire ne pas se satisfaire d'introduire quelques règles de restauration de façade sans aller au fond des choses, ne pas s'attacher à quelques détails d'architecture et les subventionner sans que le reste suive. Dans d'autres territoires on subventionne la restauration des toits en lauze alors qu'on n'est pas exigeant pour le reste des travaux et que la vision n'est pas globale.

355

#### SOUTIEN AUX ACTIVITES CULTURELLES DANS LE PARC :

360

*Compagnie Vue sur Scène (Claudine GUITTET, présidente, membre du Groupe Culture du Parc)*

Notre compagnie de théâtre gestuel a pu mener à bien son projet de création de la pièce « Le choix d'Iphigénie » grâce à la mairie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse qui a bien voulu la soutenir par le biais d'un contrat de résidence, une formule qui permet de soutenir la création sur le territoire. Avec l'aide de la commune et du Parc, tout un travail a été possible avec les écoles notamment. Je voulais souligner le fait qu'il existe des créateurs sur le Parc, qu'il y a des propositions et qu'il faut faire les choses ensemble.

365

*Commune du Mesnil-Saint-Denis (Evelyne AUBERT, Adjointe au maire, Vice-présidente de la Commission)*

Je voudrais apporter quelques précisions pour « rassurer » les élus si besoin. Au début le Parc avait du mal à se positionner pour répondre aux sollicitations des acteurs culturels. Récemment a été établi un Comité composé d'élus qui statue sur ces demandes à partir d'une grille des critères que l'on a déterminés ensemble. Ainsi c'est de manière objective que les réponses sont maintenant apportées selon le principe d'un cahier des charges.

375

#### ACTIVITES CULTURELLES, TISSU SOCIAL ET TOURISME

*Association Jazz à toute heure (Michel BOCAGE-MARCHAND, président, membre du Groupe Culture du Parc)*

380

A travers la création de ce comité finalement vous avez créé une identité du Parc car les gens qui vivent ici sont désireux de vivre des choses en famille à proximité de chez eux, ils sont heureux de voir qu'il se passe des choses dans leur village. A travers certains événements culturels propres au territoire du Parc on répond à cela et on rassemble les gens, voire même on attire les parisiens. En couplant des sorties culturelles avec des soirées et des week-ends en chambre d'hôtes on peut aussi les amener à découvrir le territoire.

385

*Commune de Saint-Forget (Françoise GOSSARE, Maire)*

A travers la culture on ressent moins la contrainte administrative dans les discussions de travail comme ce soir. Ainsi peut plus facilement se tisser un lien identitaire entre tout le monde.

390

#### IDENTITE DU TERRITOIRE – DENOMINATION DU PARC ETENDU :

*Commune de Saint-Jean-de-Beauregard (François Frontera, Maire)*

395

Pour en revenir au nom du Parc, je trouve dommage de perdre la notion de « Vallée de Chevreuse » qui est très connue, c'est une direction connue. Nous on s'y reconnaît car on est dans le secteur de la « vallée de Chevreuse ». En outre, si on demande à rentrer dans le Parc c'est qu'il nous convient comme ça, avec son nom. Je me sens moins proche de l'idée de « Forêt d'Yveline » qui exclut ceux qui n'ont pas de forêt et ceux qui ne sont pas dans les Yvelines !

400

*Commune de Saint-Rémy-L'Honoré (Laurent Deny, Maire-adjoint)*

On aura du mal à trouver un élément rassembleur : nous on est dans la vallée de la Mauldre !  
Changer le nom ce n'est pas indispensable...

405

EXTENSION DU PARC :

*Commune de Pecqueuse (Catherine Chamley, Conseillère municipale)*

Mais au fait pourquoi cette extension du Parc ?

410

*Parc naturel régional (Guy Poupart, Maire de Bonnelles, Vice-président du Parc)*

L'extension du Parc est une volonté de la Région qui peut décider de le faire à chaque période de révision de la charte. Certes le Parc apparaissait comme trop petit mais sans doute aussi avait-il bien travaillé et la région a souhaité que son action fasse tâche d'huile et se généralise sur un territoire plus grand. Il y avait déjà eu une volonté d'étendre le Parc sur la partie Ouest du massif de Rambouillet en 1999 mais en vain.

415

Mais ce qu'il faut savoir avant tout c'est que l'élargissement ne se fera que par la volonté de chacun. Les autres raisons que l'on pourrait invoquer ne sont pas importantes : c'est la mobilisation des élus, des habitants qui fera bouger les choses. Il faut bien comprendre ce qu'est « l'esprit Parc », ce n'est pas un syndicat intercommunal de service mais c'est bien une démarche de travail en commun et partagée.

420

*Commune de Saint-Cyr-sous-Dourdan*

Mais comment est-on reçu par les « anciens » ? On a des doutes sur leur volonté de nous accueillir ?

425

*Parc naturel régional (Guy Poupart, Maire de Bonnelles, Vice-président du Parc)*

Je suis déçu que n'aient été retenues que les réactions hostiles des premières réunions.

Ce qui a inquiété c'était la crainte de voir des communes ayant fait part de leur souhait de ne pas participer à la concertation et de leur opposition à rejoindre le Parc et, qui se seraient senties obligées de participer, venir en traînant les pieds ... Nous souhaitons que les gens soient mobilisés.

430

*Commune du Mesnil-Saint-Denis (Evelyne AUBERT, Adjointe au maire, Vice-présidente de la Commission)*

Les inquiétudes étaient également très fortes lors des discussions sur la création du Parc qui ont commencé en 1972/1973 ; le Parc a été créé en 1985.

Souvent la question qui surgit quand on ne connaît pas le Parc c'est : mais qu'est-ce qu'il va m'interdire de faire ? Cette question d'ailleurs a été également posée par certains lors de la première révision de la charte. Les commissions de travail ont permis à tout le monde de se décrisper. On a appris à travailler ensemble. On n'est pas là pour appliquer des recettes mais pour les créer ensemble.

435

440

----

445 **Commentaires (transmis en dehors de la session 1) :**

*Union des Amis du Parc :*

*Les patrimoines naturels et culturels du Parc ne font qu'un. Ils garantissent l'attractivité touristique.*

450

*Pour le bâti :*

- Poursuivre l'inventaire et la restauration du patrimoine vernaculaire.
- Mettre en place l'inventaire et l'entretien du patrimoine archéologique.
- Mettre en œuvre des procédures et actions pour la sauvegarde du petit patrimoine rural.
- 455 - Aider à l'entretien (toitures en particulier) des grandes fermes traditionnelles, qui sont les derniers vestiges des fermes royales ou seigneuriales.
- Restaurer et mettre en valeur les rigoles.

*Pour le patrimoine naturel (NDLR : abordé prioritairement dans la commission « Gestion des espaces et biodiversité ) :*

460

- Assurer le respect intégral des sites classés (vallée de Chevreuse, vallée de la Mérantaise, etc.).
- Réaliser l'inventaire des arbres vénérables et de leurs noms traditionnels.
- Valoriser la mémoire locale.
- 465 - Mettre en place avec l'École du Paysage un observatoire permanent des paysages.

*Pour la culture :*

- Valoriser les actions se rapportant à la mémoire locale.
  - Valoriser les activités culturelles ayant un rapport avec le Parc.
- 470
- Continuer la publication de l'annuaire culturel.